

## 5. GENNECY

### 5.1 Espaces publics et collectifs

Tendre vers la durabilité c'est...

- > Augmenter les espaces verts et naturels dans les zones urbanisées.
- > Privilégier l'émergence d'espaces collectifs de proximité et généreux pour des activités de détente, de loisirs, d'échanges et de rencontre.

#### 5.1.1 Avenue de Gennecy et espaces collectifs

À Gennecy, les **espaces publics et collectifs sont intimement liés** : l'avenue où se trouvent les commerces (café-restaurant, épicerie...) et la place de sport sont à disposition de tous tandis que les espaces collectifs, en bas d'immeubles, sont plutôt utilisés par les habitants du quartier. Une certaine « privatisation » est même perceptible par endroits, preuve d'une **forte appropriation**.

La majorité des parcelles bâties et l'avenue de Gennecy sont **privées**.

**Figure 35:** En gris, les parcelles communales et en blanc, les parcelles privées.



**Figure 36:** Certains espaces collectifs en bas d'immeubles sont fleuris par les habitants.



De nombreuses **places de jeux** sont réparties entre les immeubles. Leur état et leur attractivité sont souvent médiocres, mais elles sont actuellement en cours de rénovation. De même, les installations et les matériaux sont souvent dégradés, ce qui nuit à l'image du quartier. Le **parking souterrain** est également peu engageant (plafond bas, éclairage faible, peu d'accès piétons).

Gennecy est implanté dans un **cadre verdoyant** : les immeubles sont entourés de larges espaces engazonnés et jardinés. De grands arbres dominant les immeubles confèrent à l'ensemble une réelle qualité paysagère. A contrario, la végétation ornementale des entrées d'immeubles et des espaces collectifs est vieillissante et sans caractère.

**Figure 37:** Une des nombreuses places de jeux de Gennecy



La grande place dévolue au stationnement fait **perdre son identité** à cette « avenue » qui ressemble, de fait, à un vaste parking. Le **surdimensionnement de cet espace routier** nuit à l'image de l'ensemble.

Les **parcours pédestres** au sein du quartier sont souvent peu lisibles, tortueux et encombrés par des obstacles (voir chapitre 10).

Figure 38: Avenue de Gennecey



#### Objectif et principes d'aménagement

*Préserver et améliorer le cadre de vie du quartier.*

> *Aménagement des espaces publics et collectifs.*

> *Incitation des propriétaires à établir un programme de rénovation impliquant les habitants.*

> *Mise en valeur de l'axe central reliant les équipements publics et les commerces.*

#### 5.1.2 Place de sport

Les terrains de sport et les cabanons associatifs sont extrêmement importants pour **l'ensemble des habitants de la commune**. Ils sont un des lieux de rencontre privilégiés.

Si l'offre en équipement est généreuse, des espaces de **repos et d'abri** (pluie, soleil) sont manquants.

#### Objectif

*Prendre en compte l'attractivité de cet équipement public pour améliorer sa vocation d'espace public.*

> *Renforcement de l'arborisation (référence au contexte bocager de la région).*

> *Amélioration de l'accessibilité piétonne entre les immeubles et la place de sport.*

Figure 39: Place de sport de Gennecey



## 5.2 Équipements et services

### 5.2.1 Commerces de proximité

Gennecey regroupe quelques commerces et services, ce qui lui confère un rayonnement communal.

Un restaurant-pizzeria, une boulangerie-épicerie, un bureau de tabac-presse, location de DVD, un coiffeur, une boucherie forment un petit centre « commercial » important pour les habitants de la commune. Ces services jouent un rôle majeur du point de vue social.

Un petit marché de fruits et légumes anime le centre le jeudi en début de soirée.

La Poste et une garderie complètent l'offre en services. Le lieu constitue ainsi un **centre fonctionnel de la vie communale**.

## Objectif

*Préserver l'offre existante et promouvoir l'implantation d'une offre en commerces de proximité suffisante et adaptée à la taille du quartier de Gennecy.*

*> Développement d'un environnement favorable à l'implantation de commerces de proximité : animation, accessibilité...*

## 5.2.2 Équipements sportifs

La commune dispose actuellement d'un nombre remarquable d'équipements sportifs compte tenu de sa taille :

<b>Equipements sportifs à Gennecy</b> > Améliorations demandées par les associations sportives
Tennis-club, 2 courts et un mur d'entraînement > Réfection du club-house.
Terrain de football public
Agorespace (basket, volley...)
Piste de course
Skate-parc
Terrain de tir à l'arc > Électrification de la cabane du club. > Installation de toilettes à proximité. > Aménagement du parking.
Salle de gymnastique – judo > La pratique du judo nécessite une salle spécifique à cause des tatamis qui ne peuvent être déplacés.
Terrains de pétanque

Figure 40: Terrains de tennis de Gennecy



## Objectif

*Entretenir et améliorer les équipements à des fins sociales (favoriser les rencontres entre quartiers et entre communes, occupation des jeunes) et de santé publique.*

*> Garantir une bonne accessibilité.*

## 5.2.3 Synthèse : un projet de quartier

Gennecy dispose d'atouts considérables : un cadre paysager de qualité, des équipements et des services de proximité. La présence de nombreuses tables, chaises, bancs traduit une **forte appropriation des espaces collectifs par les habitants.**

Cela étant, **le quartier vieillit et les installations et bâtiments se dégradent.** Par ailleurs, certains espaces, notamment le centre commercial et le patio, sont très « datés ». Leur conception ne répond plus aux standards de confort actuels. Quant au parking souterrain, son aménagement est également insatisfaisant.

Dès lors, une **rénovation du quartier** (bâtiments, parkings, espaces extérieurs) serait bienvenue. Celui-ci étant privé, la marge de manœuvre communale pour intervenir sur le processus est restreinte. Toutefois, il y a là une opportunité pour mener une opération exemplaire associant propriétaires, habitants et autorités communales.

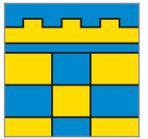
A titre de réflexion préliminaire, le **projet de quartier** pourrait se développer autour des thématiques suivantes :

- > Rénovation des immeubles : mise en place d'une centrale de production énergétique pour le quartier, amélioration des isolations (thermiques, acoustiques), diversification des entrées, etc.
- > Modernisation du centre commercial : clarification des espaces, amélioration de l'accessibilité, matériaux, couleurs, etc.

> Rénovation des espaces extérieurs : possibilités d'appropriation, relation entre le sol et le rez-de-chaussée, modernisation et diversification des espaces de jeux, lieux pour les personnes âgées, plantages, liaison avec la place de sport, etc.

Le rôle de la commune sera d'inciter les propriétaires et de les accompagner dans leur démarche. À ce titre, elle pourrait recevoir un appui et soutien du Canton.

*Voir fiche de mesures N°5*



-  Espaces publics à requalifier
-  Périmètre de rénovation
-  Alignement d'arbres
-  Renforcement de l'arborisation
-  Jardin de l'Arche (projet)
-  Cheminement piéton à aménager
-  Vues à préserver

-  Commerces et services
-  Equipements publics
-  Places de jeux
-  Espace collectif : appropriation par les habitants
-  Forêt, arbres et arbustes
-  Cheminements piétonniers existants



